



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## COMMUNE DE HUTTENDORF

### Procès-Verbal

du Conseil Municipal

Séance du 16 juin 2025  
à 19h30

sous la présidence de Monsieur Francis KLEIN, Maire

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 9

Nombre de conseiller absent : 6 (dont 4 procurations)

Date de la convocation : 12 juin 2025

Présents : M. Francis KLEIN – Maire, M. Claude GRASSER – adjoint, Mme Estelle DAUL, Mme Cindy LAEMMEL, M. Cédric GUTHERTZ, Mme Carine MICHEL, Mme Nathalie LENGENFELDER, Mme Sophie SCHERRER et M. Christophe NAGEL.

Absents excusés avec procurations : M. Michel BARTH qui a donné procuration de vote à M. Claude GRASSER, M. Martin LAUGEL qui a donné procuration à Francis KLEIN, Mme Séverine FETTER qui a donné procuration à Mme Estelle DAUL, M. Denis LANG qui a donné procuration à Carine MICHEL.

---

#### Ordre du jour :

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 24 mars 2025
- Attribution d'une subvention aux Restos du Cœur

#### Désignation d'un secrétaire de séance

DE\_2025\_018

Monsieur le Maire propose que M. Claude GRASSER soit nommé secrétaire de séance.

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **DESIGNE M. Claude GRASSER secrétaire de séance.**

#### Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 24 mars 2025

DE\_2025\_019

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le procès-verbal du conseil municipal du 24 mars 2025.

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité,**

- **APPROUVE le procès-verbal du conseil municipal du 24 mars 2025.**

#### Attribution d'une subvention aux Restos du Coeur

DE\_2025\_020

La 40e campagne des Restos du Cœur a débuté en novembre 2024. Depuis 40 ans, cette association vient en aide aux personnes les plus démunies en leur apportant un soutien alimentaire et un accompagnement vers l'insertion.

Dans le Bas-Rhin, près de 680 bénévoles se mobilisent chaque année pour distribuer des repas, soutenir les familles et lutter contre la pauvreté. L'association développe également de nouvelles formes d'aide, notamment en direction des jeunes enfants et des familles précaires.

Dans ce contexte, Monsieur le Maire propose de verser une subvention de 200 € aux Restos du Cœur.

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité,**

**- DÉCIDE de verser une subvention de 200 € aux Restos du Cœur**

**La séance est close à 22h30.**

**Le Maire**

**Le Secrétaire**